Campagne de dépistage COVID-19 par AUTOTESTS

Note aux parents d'élèves et aux élèves.

Madame, monsieur,

Une campagne de **dépistage** COVID-19 par **autotests antigéniques** devrait être organisée dans l'établissement à partir du lundi 10 mai.

Cette campagne s'adresse :

- aux élèves mineurs et volontaires.
- aux élèves et étudiants majeurs volontaires.

Dans les deux cas, un recueil de consentement sera nécessaire pour s'autotester.

Si votre enfant est mineur, vous devez renseigner le formulaire joint intitulé « formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation des tests antigéniques sur prélèvement nasal en établissement scolaire »

Pour les élèves majeurs, il conviendra de renseigner le même document (partie concernant l'élève majeur)

Ce document devra être remis au secrétariat B11 (LGT) et au secrétariat B3 (LP) pour le vendredi 7 mai au plus tard. Il attestera que vous avez pris connaissance des informations concernant la campagne de tests d'une part, que vous consentez à la réalisation de celui-ci pour votre enfant ou pour vous-même (élève majeur) d'autre part.

Le proviseur